

Conseil Académique de la Vie Lycéenne

Mercredi 23 novembre 2011 - 14 h 00 à 16 h 00
au lycée Charles de Gaulle 39 rue d'Hastings 14000 Caen tel. 02.31.50.14.40

Membres présents

M. Thierry ARNOUX IA-IPR établissements et vie scolaire Rectorat de Caen
M. Anthony BELLOCHE CPE LPO PS de Laplace CAEN 14
M. Marc BERGÉ Proviseur Vie Scolaire
Mme Léone BESNARD Conseillère Régionale
M. Michel BISSON représentant M. Daniel MAXY Ligue de l'enseignement
M. Thierry BOUCHER représentant M. Michel LEMARCHAND Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale
M. Christian DECOURTY Parent d'élèves P.E.E.P.
Mme Hélène GEDEON division des établissements Rectorat de Caen
Mme Ghislaine GOULET Parent d'élèves FCPE
Mme Mireille LAMBERT Assistante sociale Inspection académique du Calvados
M. Laurent MACREL Proviseur Lycée Charles De Gaulle CAEN
Mme Estelle MARIE CPE Lycée Napoléon L'AIGLE
M. Bruno MONMOUSSEAU directeur de cabinet du recteur
Mme Delphine PLARD CPE Collège Clément Marot DOUVRES LA DELIVRANDE 14
Mme Catherine SARLANDIE de LA ROBERTIE Recteur

M. DANIEL Benjamin LP Sauxmarais TOURLAVILLE 50
M. DOGON Benjamin LGT Guéhenno FLERS 61
M. GRESSIER Alexis suppléant de DACQUAY Charles LGT Pierre et Marie Curie SAINT LO 50
M. HOURQUET Léopold LGT Allendé HEROUVILLE ST CLAIR 14
M. KEALL Yannick LP Paul Cornu LISIEUX 14
M. LE FOULER Jean LPO Emile Littré AVRANCHES 50
Mlle MENAGER Léa LGT Arcisse de Caumont BAYEUX 14
M. NHARI Mohammed LP Victor Lépine CAEN 14

Membres excusés

M. Jacques BLANC Directeur du Service de l'éducation Conseil Régional de Basse Normandie
M. Charles BOULLAND Enseignant Collège Hastings Caen
Mme Yvette CORBINEAU Infirmière conseillère technique Inspection académique du Calvados
Mme Corinne FERET Conseillère Régionale
Mme Marie-Jeanne GOBERT Conseillère Régionale
M. Jean-Charles HUCHET Inspecteur d'Académie du Calvados
M. François LACAN Inspecteur d'Académie de l'Orne
M. Mickael MARIE Conseiller Régional
M. Francis MORLET Inspecteur d'Académie de la Manche

M. AKHATTAB Noradine LGT Paul Cornu LISIEUX 14
M. BALLOIS Mathieu EREA Robert Doisneau SAINT LO 50
M. BANCE Guillaume LPO Rabelais HEROUVILLE ST CLAIR 14
M. BARRE Aurélien LP FLERS 61
Mlle BERSOULT Anne Lise LPO Mezeray ARGENTAN
M. DUBOST Kévin LP La Roquette COUTANCES 50
Mlle FAUSSABRY Elora LP Gabriel ARGENTAN 61
M. HOUYVET Romain LP Arcisse de Caumont BAYEUX 14
M. KERBART Gabriel LGT Alain ALENCON 61
Mlle LEBRETON Élise LGT Fresnel CAEN 14
Mlle MAHAUD Camille LGT Alexis de Tocqueville CHERBOURG OCTEVILLE 50
Mlle MARIE Anaïs LP Mermoz VIRE 14
Mlle PERROUELLE Karen LPO PS de Laplace CAEN 14
M. POMMIER Benoît LPO Monnet MORTAGNE AU PERCHE 61
M. VERDIER Antoine LPO PS de Laplace CAEN 14

Madame le Recteur ouvre la séance du premier CAVL de l'année scolaire 2011 2012. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux représentants élèves, suppléants l'an dernier (ils succèdent aux élèves titulaires ayant réussi leurs examens) et à Madame Ghislaine Goulet nouvelle représentante parent d'élève de la FCPE.

M. Marc BERGÉ Proviseur Vie Scolaire explique que les lycéens ont travaillé sur l'ordre du jour et préparé leurs interventions durant la matinée. Ils ont échangé pour désigner le représentant des élus lycéens à la Commission Académique sur l'Enseignement des Langues Étrangères : M. HOURQUET Léopold du Lycée Allende à HEROUVILLE ST CLAIR 14 siègera à cette commission il est élève en section abibac (passe à la fois le bac français et le bac allemand) il étudie l'anglais et le suédois.

Madame Hélène Lorson Déléguée Académique Action Culturelle est intervenue dans la matinée pour présenter « ciné Lycée ». Le dispositif ciné-lycée consiste en l'organisation de séances de cinéma régulières dans les lycées généraux et professionnels dans l'esprit des ciné-clubs et par le biais de la plateforme internet www.cinelycee.fr. La plateforme Ciné Lycée propose depuis la rentrée 2010 un catalogue du patrimoine cinématographique mondial en téléchargement. C'est une réelle opportunité offerte aux lycéens des CVL pour mettre en place des activités culturelles.

M. Marc BERGÉ Proviseur Vie Scolaire dresse un compte-rendu des élections aux CVL (renouvellement partiel), consécutif au nouveau mode de scrutin : le taux de participation varie largement selon l'incitation, la publicité faite. Madame le Recteur encourage la diffusion des bonnes pratiques qui impliquent les élèves dans la vie du lycée.

M. LE FOULER Jean LPO Emile Littré AVRANCHES 50 explique que les anciens élus sont passés dans toutes les classes pour présenter le CVL, son rôle, ses missions, ainsi que l'intérêt personnel de l'engagement citoyen dans les études.

M. HOURQUET Léopold LGT Allende HEROUVILLE ST CLAIR 14 précise que dans son lycée, les élus CVL sont passés par 2 dans les classes de seconde pour expliquer et présenter le CVL, ce dispositif a été complété par un numéro hors série du journal du lycée distribué à tous et présentant la démocratie lycéenne. Le jour de l'élection les professeurs ont emmené chaque classe au bureau de vote : le taux de participation est important. D'autres lycées ont choisi d'informer les lycéens et d'installer l'urne dans le hall, lieu de passage de tous les élèves pour responsabiliser les élèves pour qu'ils choisissent de voter, de s'impliquer.

M. DANIEL Benjamin LP Sauxmarais TOURLAVILLE 50 signale que dans certains lycées il y a eu des problèmes de interprétation et d'application des nouvelles modalités d'élection, et parfois un nombre de candidats inférieur au nombre de postes.

M. KEALL Yannick LP Paul Cornu LISIEUX 14 explique qu'ils ont eu beaucoup de candidats dans son lycée : ils ont utilisé la radio mise en place au sein du lycée grâce au soutien de la région pour communiquer sur les élections.

M. DOGON Benjamin LGT Guéhenno FLERS 61 propose d'étendre aux élections CAVL et CNVL le nouveau mode d'élection au CVL (renouvellement par moitié) pour permettre un meilleur tuilage entre les élus et une continuité de la réflexion des élus à tous les niveaux.

M. Thierry BOUCHER représentant M. Michel LEMARCHAND Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale propose son aide pour les élections pour expliciter les nouveaux les textes au travers d'exposition, de diaporama.

M. Laurent MACREL Proviseur Lycée Charles De Gaulle CAEN à propos du vote des lycéens au CVL explique que les chefs d'établissement sont partagés entre deux positions : soit, comme au lycée Allende, emmener tous les élèves par classe au bureau de vote, il y a alors un fort taux de participation, soit informer les élèves des date et lieu

du vote et chacun se prend en charge pour participer à l'élection, c'est une forme d'autonomie. Voter est important, c'est un acte citoyen. Le droit de vote, selon les pays, n'est pas donné à tous, plus particulièrement aux filles.

Madame le Recteur présente le nouveau projet académique ; elle indique qu'une version est en ligne sur le site de l'académie, une version papier est également disponible, et peut être consulté sur un Smartphone à l'aide d'un flash code (un exemplaire papier est distribué aux membres présents du CAVL). L'académie se fixe des objectifs pour les 4 années à venir : améliorer la réussite de chaque élève, lui permettre de maîtriser le socle commun de compétences maintenant que la réforme du lycée est aboutie dans les 3 voies (générale technologique et professionnelle).

Développer la poursuite d'études supérieures reste une priorité, l'académie de Caen se classant 28^{ème}. Les filles doivent s'engager en plus grand nombre dans les études supérieures scientifiques : présentes jusqu'au baccalauréat ou elles obtiennent de bon résultats (mention bien ou très bien) on ne les retrouve pas en enseignement supérieur : la région a besoin de tous ses talents. Les élèves doivent construire des compétences transversales, gage d'une citoyenneté éclairée.

L'axe 3 du projet académique travaille à accompagner les personnels de l'éducation nationale dès leur prise de fonction et à renforcer leurs compétences tout au long de leur parcours professionnel ; il vise à une bonne qualité de vie au travail.

L'axe 4 instaure une gouvernance académique rénovée : il faut créer une bonne synergie entre les différents acteurs pour faire travailler tout le monde ensemble.

M. Marc BERGÉ Proviseur Vie Scolaire, remercie M. Thierry ARNOUX IA-IPR établissements et vie scolaire Rectorat de Caen venu dès le matin travailler avec les élèves sur le Projet Académique 2011-2015 plus particulièrement sur l'axe 2 : accompagner l'élève vers l'autonomie et l'exercice actif et responsable de la citoyenneté. Les élèves mettent en avant l'exercice de la citoyenneté : cela leur ouvre et leur permet de développer de multiples compétences plus transversales comme la mise en place de radio nomade, de ciné lycée, la prise de responsabilité au sein du foyer socioéducatif ou de la maison des lycéens.

Madame le Recteur précise qu'un bilan annuel sera fait pour adapter le projet chaque année grâce au comité académique stratégique.

Pour M Léopold. HOURQUET LGT Allende HEROUVILLE ST CLAIR 14 la vie au lycée ne se résume pas aux heures de cours uniquement : le développement de la vie lycéenne, de la citoyenneté, au travers d'expériences telles que radio nomade par exemple ont parfois servi de déclic.

M. Thierry BOUCHER représentant M. Michel LEMARCHAND Association Régionale des Œuvres Éducatives et de Vacances de l'Éducation Nationale précise que le projet académique permet de mieux voir la complémentarité des associations telles que l'AROEVEN qui mettent en place des formations visant à aider les lycées à transformer les FSE en maison des lycéens.

M. DOGON Benjamin LGT Guéhenno FLERS 61 indique que la prise en charge de la maison des lycéens par les élèves a été rendue possible par la loi de 1901 sur les associations modifiée permettant l'exercice de responsabilités dès l'âge de 16 ans.

M. Michel BISSON représentant M. Daniel MAXY Ligue de l'enseignement précise que son association travaille dans le même sens et peut aider également au passage du FSE à la maison des lycéens.

Mme Léone BESNARD Conseillère Régionale souligne que toutes les actions menées dans les lycées confortent la région dans sa politique d'aide par les budgets participatifs.

Espace Facebook : M. Marc BERGÉ Proviseur Vie Scolaire indique que les lycéens du CAVL respectent toujours les règles d'utilisation de leur groupe Facebook CAVL Caen. L'outil se révèle efficace pour la communication et l'information.

CDI : M. HOURQUET Léopold LGT Allende HEROUVILLE ST CLAIR 14 remercie pour l'ouverture d'un second poste de documentaliste dans son lycée : le CDI peut être ouvert sur des plages horaires plus larges améliorant nettement la situation qu'il avait évoquée dans une précédente séance du CAVL.

M. DANIEL Benjamin LP Sauxmarais TOURLAVILLE 50 constate à l'inverse que dans son lycée le CDI est souvent fermé aux élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Recteur clôture ce premier CAVL à 16 h 00.

Prochain CAVL prévu le mercredi 29 février 2012 à 14 h 00